



Rappel de pension par les impôts via la caf

Par **nicolasna**, le **27/08/2010** à **21:44**

Bonjour, rnsuite a un retard de pension que j'ai régularisé par un crédit, mon ex comcubine a demandé une somme faramineuse a la CAF 2600 euros, je verse 300 euro de pension par mois. Après demande de RDD auprès de ma banc et double calcul avec ma femme, nous avons trouvé une erreur de 300 euro, reçu réssament une lettre de la CAF qui me réclame 2300 euro , donc le crédit versé a mon ex na pas été pris en compte, alors je me pose 2 questions, pourquoi aurai je versé une somme aussi importante a mon ex si se n'est pour se retard de pension et comment puis je le faire comprendre a la CAF merci

Par **mimi493**, le **27/08/2010** à **22:53**

Vous écrivez à la CAF en fournissant la preuve du versement des arriérés de pension alimentaire directement à la mère.

Par **nicolasna**, le **29/08/2010** à **21:36**

j'ai déjà envoyé à la CAF mes relevés bancaires. Je suis remonté à 2 ans. La CAF a donc refait le calcul. Au lieu de 2600 euro, je devrai payer 300 euros de moins. Elle n'a pas pris en compte le crédit que j'ai pris spécialement pour payer mes retards, versé directement sur le compte de mon ex concubine. Je leur ai bien expliqué que le crédit était bien pour la régularisation des retards, mais je pense que même avec la preuve du versement, la CAF n'a pas concidéé que cette somme versée était liée à la régularisation. rnrnQuel recours puis-je avoir? Et comment prouver que cette somme était bien pour la régularisation de la pension et

pas pour autre chose?

Par **mimi493**, le **29/08/2010** à **23:38**

Vous devez envoyer à la CAF, la preuve que vous avez versé l'argent du crédit au créancier de la pension ! Le seul fait d'avoir pris un crédit ne suffit pas